





**ÉDITION 2024** 

# RESPONSABLE D'UN SERVICE D'ARCHIVES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ OU MÉDICO-SOCIAL





# CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAXIS POUR:

- **concevoir, conduire, piloter** la mise en oeuvre de la politique archives
- développer les méthodes, procédures et outils de gestion des archives
- être certifié en formalisant et en présentant un projet devant un jury d'experts



# Le CNEH est habilité à délivrer le certificat professionnel FFP

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



**Praxis** (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.



# RESPONSABLE D'UN SERVICE D'ARCHIVES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ OU MÉDICO-SOCIAL



pour maîtriser les compétences techniques, juridiques et organisationnelles indispensables à l'exercice de la fonction de responsable d'un service d'archives

#### MODULE 1 (2 jours)

## Les archives hospitalières : de leur place dans le réseau des archives en France à la répartition des grands domaines d'activités

- Connaître le cadre interne et externe dans lequel évoluent les archives hospitalières
- ▶ Préciser les missions des archives et leurs limites
- De Connaître les différentes typologies des archives en EPS et EPSM
- ▶ Savoir positionner les archives au cœur de l'établissement
- Acquérir les connaissances en matière de gestion des archives produites par tous les secteurs d'un EPS et d'un EPSM

#### ATELIER 1

# La place des archives hospitalières dans le paysage des archives nationales

- L'environnement général des archives : définition et réglementation
- L'organisation des archives en France : l'organigramme tutélaire
- Les liens avec les Archives Départementales
- Les partenaires et les prestataires

#### ATELIER 2

#### La place des archives dans la structure

- Les missions d'un service d'archives au sein de l'établissement : collecter, conserver, classer, communiquer, éliminer
- L'environnement juridique : le code du patrimoine, la CNIL, la CADA
- Les durées légales de conservation, impacts sur le classement et la gestion
- Point sur le dossier du patient du point de vue archivistique
- Le rôle des personnels des services d'archives

# MODULE 2 (3 jours)

# Optimiser la gestion des archives au sein de la structure de santé

- Maîtriser la gestion des archives et leur cycle de vie
- ▶ Savoir gérer et organiser un service d'archives
- Dêtre force de proposition en matière de gestion des archives
- Dorganiser la mise en place de l'évolution technologique du service
- Acquérir des fondamentaux pour élaborer une politique d'archivage

#### ATELIER 3

#### La gestion des archives administratives et médicales

- Terminologie archivistique
- · Le champ des archives
- Les outils de tri et de gestion : l'inventaire, le récolement, le plan de classement, les tableaux de gestion, les bordereaux de versement interne, les bordeaux d'élimination
- Mises en situation à travers l'analyse et l'utilisation de documents

## ATELIER 4

# L'optimisation du service des archives

- Concevoir et organiser un service d'archives
- Tri des archives et tri des dossiers : théorie des 3 âges
- L'élimination des archives: procédures, organisations, relations avec les tutelles, obligations, traçabilité
- L'externalisation des archives : réglementation, contrat de prestation, organisation, gestion des mouvements
- La gestion des sinistres
- Les normes de locaux et de matériel
- Atelier de mise en situation

#### ATELIER 5

#### Mettre en place une politique d'archivage

- Accompagner les services en matière d'organisation et de classement : analyser la gestion des archives au niveau des services, accompagner les services dans la gestion de leurs documents
- Définir les rôles des acteurs
- Concevoir, organiser et optimiser l'archivage au sein de l'établissement : procédures, outils et méthodologies à mettre en place
- Rédiger les procédures descriptives et structurantes de la politique d'archivage : méthodologie

#### ATELIER 6

### Les nouvelles technologies au service de l'archivage

- L'archivage électronique : réglementation, méthode, outils
- Les logiciels
- Retours d'expérience



- Ateliers de mise en pratique et d'utilisation des outils de gestion des archives
- Partages d'expérience



# MODULE 3 (3 jours) **Gérer les équipes du service** et l'évolution du métier

- De Connaitre les fondamentaux de la dynamique d'équipe
- ▶ (Re)donner un cap à l'équipe pour fédérer
- De Connaître et repérer les évolutions du métier
- Accompagner les équipes dans le changement du métier

#### ATELIER 7

#### Les fondamentaux du management d'équipe

- Connaitre les fondamentaux de la dynamique d'équipe
- Réguler et anticiper les tensions dans l'équipe
- · Animer des réunions d'équipe
- Entretenir la dynamique de l'équipe
- Fédérer par la projection positive : mobiliser, renforcer et identifier les points forts de l'équipe
- Clarifier les situations d'insatisfaction
- · Clarifier ses propres limites et interdits

## Méthodes pédagogiques

- Un test de positionnement « quel manager suis-je?»
- Mises en situation managériale
- Visite sur site

MODULE 4 (1 jour)

#### Mener un projet de service

▶ Acquérir les fondamentaux de la gestion de projet

#### ATELIER 8

# Méthodologie projet

• Savoir porter un projet au sein de la structure

### MODULE 5 (1 jour)

## La fonction du responsable d'un service

#### d'archives : un savoir-faire, un savoir-être

- Description Comprendre les enjeux des missions du responsable du service d'archives
- ▶ Se positionner au sein de l'organigramme de l'établissement

#### ATFLIFR 9

#### Le positionnement et les missions du responsable du service d'archives

- La fiche de poste
- Les compétences attendues
- Le positionnement dans l'organigramme de l'établissement
- Les liens fonctionnels et hiérarchiques
- · Autodiagnostic de sa fonctionPrésentation des travaux à réaliser
- Finalisation des fiches



### Méthodes pédagogiques

- · Atelier de construction d'un projet
- · Autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir
- Élaboration d'une fiche de poste (travaillée et enrichie tout

au long du Praxis)

# Réf. J1280



Soit une durée de 77h

Session du13 au 17 mai 2024 du 17 au 21 juin 2024

9 sept. 2024

4 600 € Tarif adhérents\* 5 060 € Tarif non-adhérents\*

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

#### **PRÉREQUIS**

Avoir des connaissances de base sur l'environnement juridique et hospitalier des archives hospitalières

#### PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Responsables ou cadres d'un service d'archives, médecins DIM du secteur hospitalier ou médico-social. Formation accessible aux publics en situation de handicap Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

#### **INTERVENANTS**

#### Déborah Delhorbe,

Archiviste, département de l'Aisne

#### Marie-Laure Kervegant,

Responsable du service d'archives au CH Bretagne Atlantique

#### Laurent Levy-Bourru,

Coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management au CNEH

#### Jean-Marc Bonnassot,

Ingénieur en organisation, consultant au CŇEH

# CERTIFICAT PROFESSIONNEL

(1 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction.
- La soutenance devant le jury d'experts du rapport sur le projet professionnel valide le parcours de formation



Isabelle Génot-Pok, Juriste au Centre de droit JuriSanté du CNEH, coordonnatrice du Praxis isabelle.genot@cneh.fr 06 81 44 21 11

# DEMANDE D'INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :

Par E-mail: cristiana.chaves@cneh.fr ou sur **www.cneh.fr**, rubrique formation/ nos domaines de formation *Formation accessible aux publics en situation de handicap* 

Référente Handicap CNEH: sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Pour tout renseignement, contactez Cristiana Chaves au 01 41 17 15 06 ou par mail : cristiana.chaves@cneh.fr





# RESPONSABLE D'UN SERVICE D'ARCHIVES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ OU MÉDICO-SOCIAL (Réf. J1280)

Session: du 13 mai au 9 sept.2024
Responsable de formation*  Mme M.  Prénom:  Nom:  Tél.:  E-mail:
Participant*            □ Mme
Établissement*  Nom  Adresse:  Code postal: Ville:
Adresse de facturation (si différente)  Adresse:  Code postal:  *Tous les champs sont obligatoires
Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.  Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr
Signature et cachet  Date  Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue
. 1888. 4 44 4.1 9500 at 40 1 of abiliocontrolling pour la price on ortaligo illitariolote da titre de la formation continue

# **EN PRATIQUE**

## TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents4 600 €Tarif non-adhérents5 060 €

#### LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

## DURÉE ET HORAIRES

11 jours de formation présentiel soit 77h 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

# CONTACT

Inscription et renseignements



Isabelle Génot-Pok,
Juriste au Centre de droit JuriSanté du
CNEH, coordonnatrice du Praxis
isabelle.genot@cneh.fr
06 81 44 21 11



Cristiana Chaves
Assistante de formation
cristiana.chaves@cneh.fr
01 41 17 15 06